



Combs la Ville, le 21 janvier 2014

## **Et une, et deux et trois attaques de la DOTC 77 contre les factrices et facteurs !**

### **Et une, et deux et trois réponses : résister, lutter, s'organiser !**

Décidément, la DOTC 77 a une bien drôle de façon de souhaiter la bonne année aux agents de la distribution postale ! Jugez plutôt.

#### **1) Dans le cadre de délocalisation, fermeture de site avec relocalisation.**

Pour faire « passer la pilule » des délocalisations, la DOTC 77 avait mis en place un volet social de 300 €uros, réévalué par la suite à 450 €uros, voire à 1000 €uros pour le déménagement de la DOTC 77 de Meaux à Champs sur Marne. **Mais ça, c'était avant.** Non encore officiel, il apparaît de sources très fiables que la DOTC 77 aurait décidé, seule – bonjour le grand dialogue social ! – de supprimer ce « petit plus » social. Seuls, les faibles critères du BRH seront appliqués (voir sur notre site <http://www.cgtfapt77.fr/wp/?p=8116>). Et pourtant, combien de milliers d'€uros sur les loyers de locaux cédés vont être engrangés par la Poste ?

#### **2) La partageable compensée...seulement si on dépasse son horaire de rentrée.**

Depuis la mise en place de la charge de travail supplémentaire liée à la partageable, l'usage veut, en Seine et Marne comme sur d'autres DOTC, qu'il soit accordé une compensation – les jours à fort trafic – soit en heures supplémentaires, soit en RC. Là encore, on était sur une mesure pour faire « passer la pilule » liée au manque d'emplois, à la suppression de moyens complémentaires (EAR...). **Mais ça, c'était avant.** Désormais, quel que soit le volume de courrier, la DOTC 77 ne veut compenser le surcroît de travail de la partageable que si on rentre EFFECTIVEMENT après la fin de service. Bref, une double économie pour la Poste : on ne remplace pas certaines absences et on ne paye pas plus ceux qui font le boulot supplémentaire.

#### **3) Le « fini-parti », c'est fini ?**

Depuis des décennies, tout facteur qui avait fini sa tournée a toujours pu quitter son service. Quoi de plus normal. Le boulot (défini par la Poste et ses organisateurs) ayant été fait, et bien fait, même si on rentre avant l'heure de fin de service, il était convenu que la journée de travail était finie et donc chacun pouvait rentrer chez soi. **Mais ça, c'était avant.** Désormais la DOTC 77 voudrait que chaque agent qui rentrerait avant la fin de service fasse soit des travaux intérieurs, soit reparte en distribution pour aller aider un collègue (sachant que l'entraide, les facteurs savent faire) ou faire une partie d'un quartier à découvert. Bref, une nouvelle fois, on demande aux facteurs de payer les pots cassés d'une politique de baisse des effectifs, de diminution des moyens en faisant fi, entre autre, de la pénibilité du métier de facteur.

**NON, ça ne peut plus durer que ce soit toujours les mêmes qui s'accaparent les richesses (les bénéfiques) et toujours les mêmes qui devraient se partager la misère !**

## La CGT FAPT 77 appelle le personnel à résister, lutter et à s'organiser !

**RESISTER** parce que les mesures que veut supprimer la DOTC 77 ne sont pas des cadeaux gratuits. Elles visent à récompenser les efforts fournis par les personnels pour atténuer les effets négatifs de choix dont ils sont, comme les usagers et le service public, les principales victimes. De plus, pour bon nombre, ces mesures permettent aussi de palier, en partie, aux difficultés récurrentes que l'on rencontre du fait des bas salaires, des primes et compléments jamais réévalués depuis de nombreuses années.

**LUTTER**, comme l'ont démontré les collègues de Bray sur Seine, la Poste n'a rien retenu de ce qu'ont dit les postiers dans le cadre du Grand Dialogue. La seule chose qui l'amène à négocier, c'est le rapport de force, les actions et les luttes ! Alors, OUI, pour maintenir nos acquis, et pour gagner sur les revendications, il va falloir se battre.

**S'ORGANISER** parce que la Poste fait tout pour diviser les agents, il est grand temps que, partout le personnel s'organise pour être plus fort. Et l'une des premières démarches est bien de s'organiser en se syndiquant à la CGT pour se donner plus de poids localement et pour pouvoir se faire respecter dans le cadres des réunions (on n'ose à peine dire « de négociations ») départementales et nationales !

**D'ores et déjà, la CGT, la Fédération CGT FAPT proposent la mobilisation, dans l'unité la plus large, le 6 février, pour imposer l'ouverture de négociations. On s'organise, on décide l'action du plus haut niveau - la grève ! On y va pour gagner !**

Un préavis de grève national a été déposé par la CGT FAPT pour couvrir tous les arrêts de travail le 6 février.

**Alors, OUI, pour ne plus subir, il faut agir par la lutte et en se syndiquant à la CGT.**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT	
Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones → (perso) .....	→ pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex -  
Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D • www.cgt-fapt.fr • e-mail : fede@cgt-fapt.fr